



DRNB1BA

2024 - 2025

Bachelier en droit français-néerlandais (et français-  
néerlandais-anglais)



## DRNB1BA - Introduction

### INTRODUCTION

#### Introduction

Le droit est l'ensemble des règles juridiques qui organisent la vie en société. Les études de droit visent ainsi à former celles et ceux qui seront en mesure de répondre aux enjeux juridiques actuels et de demain. Mondialisation, développement durable, économie numérique, transition énergétique... les juristes sont en prise directe avec les enjeux politiques, économiques, sociaux et culturels, de nos sociétés contemporaines.

Unique dans le paysage universitaire de Belgique francophone, le programme de bachelier en droit bilingue français-néerlandais poursuit un double objectif:

- d'une part, à travers les enseignements de nature juridique, procurer les connaissances de base des principales matières juridiques, ainsi qu'une aptitude à la compréhension et au maniement pratique du raisonnement juridique ;
- d'autre part, à travers les cours en sciences humaines, permettre d'acquérir une culture universitaire rigoureuse dans l'ensemble des sciences humaines qui peuvent contribuer à une réflexion critique sur les enjeux (notamment éthiques, politiques et socio-économiques) des phénomènes juridiques.

Ainsi, le programme ne se limite pas à une stricte étude des règles juridiques mais s'intéresse aussi aux valeurs qui les sous-tendent et à leur mise en contexte.

Les unités d'enseignement du programme sont dispensées selon une pédagogie tantôt classique (cours "ex cathedra" en auditoire), tantôt pratique et participative (séminaires, travaux pratiques, monitorats, accès aux sources numériques du droit, stage d'observation de la pratique juridique, concours de plaidoirie etc...).

Les étudiant-es suivent une partie des unités d'enseignement dans les auditoires de la KU Leuven-Campus Brussel, rue d'Assaut, à 10 minutes à pied de Saint-Louis.

Cette formation de base constitue une première étape indispensable pour devenir un bon juriste au terme du master en droit ou pour accéder à d'autres masters (le master en criminologie, par exemple).

#### Votre profil

Les études de droit requièrent des compétences intellectuelles particulières : précision dans le langage, aptitude au raisonnement, à l'abstraction, à l'analyse et à la synthèse; esprit critique. La maîtrise des idées et des concepts est indispensable. L'essentiel de la démarche du juriste consiste, en effet, en un travail de définition et de classement des notions. On attend des juristes un sens aigu de la justice et de l'équité. Une extrême rigueur dans l'expression orale et écrite est absolument indispensable.

Le bachelier en droit bilingue français-néerlandais requiert, en outre, des compétences linguistiques actives et passives en néerlandais, et suffisamment solides pour pouvoir suivre des cours en néerlandais dès la première année.

#### Votre futur job

On trouve des juristes partout où l'activité humaine met en présence des parties qui s'engagent l'une envers l'autre (mise au point d'accords, négociation de contrats, aplanissement de litiges, résolution de conflits, défense d'intérêts).

Les compétences de juriste sont aussi largement reconnues dans le monde de l'entreprise ou de la fonction publique nationale et internationale. On trouve aussi des juristes dans le secteur socioculturel et de la santé, dans le journalisme ou encore l'enseignement.

Le programme de bachelier en droit donne accès au master en droit qui ouvre de larges débouchés. On pense à la carrière d'avocat-e, de magistrat-e, de notaire ou d'huissier de justice mais les compétences du ou de la juriste sont également largement reconnues dans le monde de l'entreprise ou de la fonction publique nationale et internationale. Les juristes ont un rôle important et reconnu car les entreprises doivent faire face à une législation de plus en plus complexe et changeante qui s'applique aux opérations industrielles, commerciales et financières, sans oublier les domaines plus récents comme la protection de l'environnement ou le droit de la consommation. A tous les niveaux, la fonction publique fait un large appel aux juristes: administrations fédérales, régionales et communautaires, provinciales et communales, services publics économiques, sociaux, culturels, d'aide à la jeunesse, etc.

#### Votre programme

Les caractéristiques du programme de droit bilingue français-néerlandais à Saint-Louis :

- **L'interdisciplinarité** : le programme permet de mettre le droit en contexte en abordant les disciplines dont il se nourrit (sociologie, histoire, philosophie, psychologie, etc).
- **Le multilinguisme** : une partie du cursus est dispensé en néerlandais et un cours juridique de bloc 3 est dispensé en anglais.
- **Les liens avec la pratique** : le programme impose un grand nombre de travaux pratiques et séminaires permettant une formation à la communication écrite et orale. Un stage d'observation de la pratique juridique est proposé en fin de bachelier, ainsi que de nombreux concours de plaidoirie.
- **La mobilité internationale** : la Faculté dispose d'un réseau dynamique de partenaires en Belgique et ailleurs. En 2e bloc, les étudiants ont la possibilité de suivre un [programme Erasmus \(30 crédits\)](#) dans une université partenaire.
- **L'esprit critique** : dans un souci de formation à la démarche de recherche et de distance réflexive sur le droit et ses enjeux, un séminaire de théorie du droit invite les étudiant-es à produire et à présenter, en fin de cycle de bachelier, un travail de recherche d'une certaine ampleur.

#### Opter pour un bachelier supplémentaire

Les programmes de bacheliers supplémentaires sont l'une des spécificités de l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles.

Tout-e étudiant-e peut entamer un deuxième bachelier, parallèlement à son bachelier principal. Il s'agira de compléter le cursus principal avec un minimum de 60 et un maximum de 125 crédits supplémentaires à répartir sur plusieurs années. Le bachelier

supplémentaire peut être terminé après le bachelier principal. Une série de cours suivis dans le programme principal sont valorisés dans le cadre du bachelier supplémentaire et ne font donc plus l'objet d'une évaluation. Le grade de bachelier supplémentaire a la même valeur que le grade de bachelier principal et assure un accès immédiat au master correspondant.

Sont possibles des bacheliers supplémentaires en:

- [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit\]](#)
- [Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit\]](#)
- [Bachelier en histoire \[Bachelier supplémentaire en histoire pour porteur d'un titre de bachelier en droit\]](#)
- [Bachelier en sciences politiques, orientation générale \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit\]](#)
- [Bachelier en sciences économiques et de gestion \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit\]](#)

Plus d'informations en contactant l'administration facultaire : [droit-slb@uclouvain.be](mailto:droit-slb@uclouvain.be).

**DRNB1BA -**

- **Connaissance de l'univers culturel et juridique spécifique lié à la langue-cible.**

*Exemples : Mediarecht, Economisch Recht, activités spécifiques menées dans le cadre du cours de néerlandais juridique*

- **Capacité à mener une recherche de nature juridique et à la présenter de manière argumentée, à l'oral et à l'écrit, dans la/les langues-cible.**

*Exemples : Travaux pratiques avec casus en néerlandais, Seminarie Rechtstheorie*

### Compétences transférables

Plus largement, et en termes de compétences transférables, l'étudiant ayant suivi le programme ordinaire de Bachelier en droit bilingue français-néerlandais aura :

- **perfectionné sa maîtrise de la langue française et de la langue néerlandaise**, tant orales qu'écrites ;
- **développé son sens de l'autonomie** dans la réalisation de tâches variées (capacité d'organisation, planification du travail, respect des échéances, etc.) ;
- **affiné une éthique personnelle**, dans la réalisation de son cursus et dans ses contacts avec autrui (positionnement personnel cohérent avec des propres valeurs, sens de l'intérêt général, respect d'autrui, etc.).

## STRUCTURE DU PROGRAMME

---

Le programme de bachelier en droit bilingue français-néerlandais est un programme de 1er cycle de 180 crédits, répartis en 3 blocs annuels de 60 crédits (bloc 1, bloc 2, bloc 3).

### Activités d'enseignement communes

Ce programme comporte :

- des activités d'enseignements de nature juridique, visant à étudier les différentes branches du droit.  
*Exemples : Fondements romains et éléments d'Histoire du droit privé, Inleiding tot de Rechtswetenschap, Droit constitutionnel I et II, Droit des biens, Droit pénal, Procédure pénale, Fondements institutionnels du droit européen, Verbintenissenrecht, Mediarecht, Droit des contrats et de la responsabilité civile, Droit du travail, Droit administratif, Personen-, familie- en familiaalvermogensrecht, Economisch recht, Droit judiciaire, etc.*
- des activités d'enseignement en sciences humaines, qui contribuent à une réflexion critique sur les enjeux des phénomènes juridiques.  
*Exemples : Philosophie, Critique des sources de l'information et séminaires de sciences humaines, Sociologie, Psychologie, Histoire des institutions et du droit I, Geschiedenis van het publiekrecht, etc.*

### Langues

L'apprentissage des langues est progressif. Outre une partie du cursus dispensé en néerlandais, les étudiant-es suivent :

- en bloc 1, en petits groupes, une unité d'enseignement de langue anglaise, qui vise à développer la compréhension à la lecture, à l'audition et à favoriser l'expression orale.
- en bloc 2, une unité d'enseignement d'anglais juridique, qui vise à rendre l'étudiant-e apte à consulter une documentation juridique dans la langue étudiée.
- en bloc 3, une unité d'enseignement en anglais.

### Cours à option

En bloc 2 et 3, les étudiant-es suivent 15 crédits d'unités d'enseignement optionnelles.

### Trilingue français-néerlandais-anglais

A partir de la 2ème année, vous pourrez passer en filière trilingue en remplaçant des cours de votre programme par des cours dispensés en anglais.

### Séjour d'échange Erasmus

Les étudiant-es en droit peuvent participer à un [En bloc 2 et 3, les étudiant-es suivent 15 crédits d'unités d'enseignement optionnelles, Droit multilingue, b50rvcursus et](#)

## DRNB1BA Programme

### PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2 3

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ EMHUB1380	Personen-, familie- en familiaalvermogensrecht		ND [q2] [90h] [9 Crédits]			

⌘ BHIST1122

History of European Integration



## PROGRAMMES PARTICULIERS

---

> [Bachelier en droit français-néerlandais \(et français-néerlandais-anglais\) \[VERSION TRILINGUE\]](https://uclouvain.be/prog-2024-drnrb1ba-programme) [ <https://uclouvain.be/prog-2024-drnrb1ba-programme> ]

### ***Bachelier en droit français-néerlandais (et français-néerlandais-anglais) [VERSION TRILINGUE]***

---

- Obligatoire
  - ✂ Au choix
  - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
  - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
  - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
  - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
  - Activité avec prérequis
  - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
  - 🇳🇱
-







- BDROI1316** "Recht, ethiek en politiek" a comme prérequis BHDDR1216
- BHDDR1216 - [Introduction critique à la pensée juridique contemporaine](#)
- BDROI1318** "Droit du travail (+ travaux pratiques sans casus)" a comme prérequis BDROI1211 ET EMHUB1280
- BDROI1211 - [Droit constitutionnel II + Travaux pratiques avec casus associés](#)
  - EMHUB1280 - [Verbintenissenrecht + Werkcolleges](#)
- BDROI1319** "Droit judiciaire (+ travaux pratiques sans casus)" a comme prérequis BDROI1211 ET BDROI1214
- BDROI1211 - [Droit constitutionnel II + Travaux pratiques avec casus associés](#)
  - BDROI1214 - [Procédure pénale - + Travaux pratiques avec casus associés](#)
- BDROI1340** "Théorie générale de l'Etat et de l'Union européenne" a comme prérequis BDROI1110 ET EMHUB1110 ET BDRNL1130
- BDROI1110 - [Droit constitutionnel I](#)
  - EMHUB1110 - [Inleiding tot de Rechtswetenschap](#)
  - BDRNL1130 - [Séminaire de Sources et principes du droit](#)
- BDROI1355** "Modes alternatifs de résolution des conflits" a comme prérequis BDRNL1130 ET EMHUB1110 ET BDROI1111
- BDRNL1130 - [Séminaire de Sources et principes du droit](#)
  - EMHUB1110 - [Inleiding tot de Rechtswetenschap](#)
  - BDROI1111 - [Fondements romains et éléments d'histoire du droit privé](#)
- BDROI1365** "Introduction au droit de l'environnement" a comme prérequis BDRNL1130 ET EMHUB1110 ET BDROI1110
- BDRNL1130 - [Séminaire de Sources et principes du droit](#)
  - EMHUB1110 - [Inleiding tot de Rechtswetenschap](#)
  - BDROI1110 - [Droit constitutionnel I](#)
- BDROI1366** "Questions approfondies de droit pénal et de procédure pénale" a comme prérequis BDROI1213 ET BDROI1214 ET BDRNL1130 ET EMHUB1110
- BDROI1213 - [Droit pénal](#)
  - BDROI1214 - [Procédure pénale - + Travaux pratiques avec casus associés](#)
  - BDRNL1130 - [Séminaire de Sources et principes du droit](#)
  - EMHUB1110 - [Inleiding tot de Rechtswetenschap](#)
- BDROI1367** "Clinique juridique "Les Surligneurs"" a comme prérequis BDROI1125
- BDROI1125 - [Critique des sources d'information et séminaire en sciences humaines](#)
- BDROI1369** "Stage d'observation de la pratique juridique" a comme prérequis BDROI1211 ET BDROI1214 ET EMHUB1280 ET BDROI1213
- BDROI1211 - [Droit constitutionnel II + Travaux pratiques avec casus associés](#)
  - BDROI1214 - [Procédure pénale - + Travaux pratiques avec casus associés](#)
  - EMHUB1280 - [Verbintenissenrecht + Werkcolleges](#)
  - BDROI1213 - [Droit pénal](#)
- BDROI1370** "Intellectueel eigendomsrecht" a comme prérequis BDROI1218
- BDROI1218 - [Droit des biens \(+ travaux pratiques sans casus\)](#)
- BECGE1212** "Economie publique" a comme prérequis BDROI1220
- BDROI1220 - [Economie](#)
- BECGE1214** "Management humain" a comme prérequis BDROI1220
- BDROI1220 - [Economie](#)
- BECGE1216** "Human Resource Management" a comme prérequis BDROI1220
- BDROI1220 - [Economie](#)
- BECGE1322** "Marketing" a comme prérequis BDROI1220
- BDROI1220 - [Economie](#)
- BESPO1360** "Ethics and the economy" a comme prérequis BFILO1116 ET BDROI1220
- BFILO1116 - [Philosophie morale](#)
  - BDROI1220 - [Economie](#)
- BFILO1318** "Philosophie politique" a comme prérequis BDROI1122
- BDROI1122 - [Philosophie](#)
- BHDDR1360** "Introduction au droit comparé" a comme prérequis BDRNL1130 ET EMHUB1110 ET BDROI1111
- BDRNL1130 - [Séminaire de Sources et principes du droit](#)
  - EMHUB1110 - [Inleiding tot de Rechtswetenschap](#)
  - BDROI1111 - [Fondements romains et éléments d'histoire du droit privé](#)
- BHDDR1361** "Justice et politique" a comme prérequis BDROI1110 ET EMHUB1110 ET BDRNL1130
- BDROI1110 - [Droit constitutionnel I](#)
  - EMHUB1110 - [Inleiding tot de Rechtswetenschap](#)
  - BDRNL1130 - [Séminaire de Sources et principes du droit](#)
- BHDPO1315** "EU politics" a comme prérequis BDROI1120
- BDROI1120 - [Histoire des institutions et du droit I \(Moyen Age - Ancien régime\)](#)
- BPOLS1321** "Society and Environment" a comme prérequis EMHUB1120
- EMHUB1120 - [Sociologie](#)

- BSPOL1210** "Sociologie politique" a comme prérequis EMHUB1120
- EMHUB1120 - Sociologie
- BSPOL1215** "International Organizations" a comme prérequis EMHUB1120
- EMHUB1120 - Sociologie
- BSPOL1310** "Travail, emploi et protection sociale" a comme prérequis EMHUB1120
- EMHUB1120 - Sociologie
- BSPOL1316** "Système politique européen" a comme prérequis EMHUB1120
- EMHUB1120 - Sociologie
- BSPOL1322** "Analyse de l'action publique" a comme prérequis EMHUB1120
- EMHUB1120 - Sociologie
- EMHUB1380** "Personen-, familie- en familiaalvermogensrecht" a comme prérequis EMHUB1280 ET EMHUB1225 ET BDROI1111
-



Le bloc annuel

○ Obligatoire

⊗ Au choix

■ Non organisé cette année académique 2024-2025

■ Organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

■ Organisé l'année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante

■ Organisé l'année académique 2024-2025 et l'année suivante

■ Activité avec prérequis

🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange

🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu de la formation

o Tronc commun

○ EMHUB1280	Verbintennisrecht + Werkcolleges		NL [q2] [60h +9h] [8 Crédits] 🌐
○ BDROI1211	Droit constitutionnel II + Travaux pratiques avec casus associés <i>L'étudiant-e suit obligatoirement les travaux pratiques en néerlandais.</i>	Mathias El Berhoumi Sébastien Van Drooghenbroeck	FR [q1] [60h +9h] [6 Crédits] 🌐
○ BDROI1213	Droit pénal	Christine Guillain	FR [q1] [60h] [6 Crédits] 🌐
○ BDROI1214	Procédure pénale - + Travaux pratiques avec casus associés	Olivia Nederlandt	FR [q2] [45h +9h] [5 Crédits] 🌐
○ EMHUB1225	Geschiedenis van het publiekrecht		NL [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ BHDDR1216	Introduction critique à la pensée juridique contemporaine	Sandrine Brachotte (supplée Diane Bernard)	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ BFILO1116	Philosophie morale	Raphaël Gély	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ BDROI1218	Droit des biens (+ travaux pratiques sans casus)	Nicolas Bernard	FR [q1] [30h +6h] [3 Crédits] 🌐
○ BDROI1220			FR [q2] [45h  Crédits] 🌐



⊗ B8

		Youri Vertongen (supplée Amandine Orsini) Youri Vertongen (supplée Abraham Franssen)	5 [q1] [30h] [5 Crédits]
	Clinique juridique bell hooks droit et genre	: Sophie Vincent	

⊗ BDRAN1265

***DRNB1BA - 3e bloc annuel***

---





⊗ BDRAN1360	Law and Tech Governance 🟡	Mona Giacometti Charles-Albert Helleputte Enguerrand Marique	FB [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDROI1267	Libertés publiques approfondies 🟡	Mathias El Berhoumi (supplée Sébastien Van Drooghenbroeck)	FB [q2] [30h] [5 Crédits] △ 🌐
⊗ BECGE1214	Management humain 🟡	Laurianne Terlinden	FB [q2] [30h +7.5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1322	Marketing 🟡	Julie Masset	FB [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDROI1355	Modes alternatifs de résolution des conflits 🟡	Maxime Berlingin (supplée Catherine Delforge) Alice Dejollier (supplée Catherine Delforge)	FB [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDRAN1371			

## DRNB1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

### Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'École royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

### **Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)**

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes





